



L'ÉCHO DU PNA LOUTRE

Feuille de liaison du Plan National d'Actions
en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015

N°3 Juin 2012

Editorial

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe a bientôt deux ans révolus, et les initiatives des débuts commencent à porter leurs fruits. L'Écho du PNA est un bon reflet de cette progression puisqu'il s'enrichit de 10 pages supplémentaires par rapport au numéro précédent, relatant les différentes réunions et la progression des actions entreprises en faveur de la Loutre.

En particulier dans le volet « cohabitation Loutre et activités piscicoles », la rédaction d'une synthèse bibliographique sur la problématique à l'échelle internationale, et une réunion rassemblant tous les acteurs concernés à Limoges en mars dernier ont permis de clarifier les actions prioritaires et les possibilités de sources de financement. Plus concrètement des actions sont en cours ou planifiées dans plusieurs piscicultures.

Dans ce numéro, les quelques pages consacrées à la Trame verte et bleue mise en place par le Ministère permettent de mieux comprendre les enjeux de cette initiative et de se réjouir que la Loutre soit le mammifère choisi par nombre de régions. L'avancée du plan dans quelques régions est détaillée par les acteurs régionaux, mettant en avant les actions locales présentes et à venir. Les formations, conférences ou manifestations auxquelles a assisté l'animatrice du plan, Rachel KUHN, se multiplient comme préconisé dans le volet communication du plan.

Tout ceci va dans le sens d'une meilleure protection des loutres et des milieux aquatiques, permettant sur le long terme sa conservation, et parfois même une rencontre inattendue avec la déesse des eaux comme relaté dans le dernier article.

Bonne lecture à tous et bon été.

Hélène JACQUES, docteur vétérinaire (SFEPM, UICN)



COLLECTE ET VALORISATION DES CADAVRES

La deuxième réunion du groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres de loutres a eu lieu le 5 avril dernier. Depuis la précédente réunion (19 mai 2011), un état des lieux du nombre de cadavres trouvés en France, dans chaque département, sur la période 2001-2010 a été dressé. La Vendée et la Charente-Maritime sortent nettement du lot, avec environ 150-160 cadavres de loutres collectés en 10 ans dans chacun de ces départements. Viennent ensuite la Loire-Atlantique avec 46 cadavres en 10 ans, trois des quatre départements bretons (Finistère : 34, Morbihan : 40, Côtes-d'Armor : 45), la Lozère (28), la Gironde (19) et le Cantal (16). Dans les autres départements, moins de 10 cadavres ont été collectés sur la période 2001-2010. Ces chiffres sont fortement influencés par l'importance des réseaux de collecte en place et donc vraisemblablement sous-estimés pour certaines régions, mais même incomplets, ils donnent une idée de la situation et constituent une base de travail. Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant transmis les informations pour leur région.

Le PNA Loutre s'efforcera de mettre en place un réseau national de collecte des données sur les cas de mortalité basé sur les partenaires en région. Les résultats seront ensuite mis à disposition, via un support qui doit encore être défini, notamment dans le but de résorber les points noirs de mortalité routière.

Si le recueil de ces informations devrait, nous l'espérons, ne pas poser trop de problèmes, l'organisation de la collecte et de la valorisation des cadavres est bien plus complexe. Il a été décidé de collecter, à minima, un morceau d'oreille pour constituer une banque d'échantillons en vue de futures études génétiques. Il faut encore définir les priorités en matière d'analyse écotoxicologiques et pathologiques ainsi qu'une stratégie d'échantillonnage.

Nous espérons pouvoir clarifier ces points rapidement pour pouvoir passer à l'étape suivante, à savoir l'organisation et le financement de la collecte, des prélèvements et des analyses, cela à l'échelle nationale.

Rachel KUHN

TRAME VERTE ET BLEUE : UN COUP DE PROJECTEUR SUR LA LOUTRE D'EUROPE

Pour rappel, depuis 2007, le Ministère en charge de l'écologie porte un nouveau projet, la Trame verte et bleue (TVB), dans le but de lutter contre la fragmentation des habitats, une des causes importantes d'érosion de la biodiversité. Dans ce projet, le Service du Patrimoine Naturel (SPN) du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) assure un appui auprès du Ministère de l'écologie sur les aspects scientifiques et techniques. A ce titre, le Muséum a proposé la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) pour assurer une cohérence nationale de la Trame verte et bleue et a réalisé plusieurs travaux sur cette espèce.



Photo : R. Kuhn

La Loutre d'Europe comme espèce de cohérence nationale

Trame verte et bleue dans 13 régions

Qu'est-ce qu'une espèce de cohérence nationale ?

Le projet Trame verte et bleue va se traduire par la réalisation d'un Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) dans chaque région de France. Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les Conseils régionaux (CR) co-élaboreront ces schémas, sans méthode imposée, pour identifier leur trame régionale. Dans le même temps, l'existence de quatre critères nationaux (Zonages, Espèces, Habitats, Continuités écologiques d'importance nationale) a été souhaitée par le Comité opérationnel TVB (réuni pendant le Grenelle de l'environnement) afin d'assurer une cohérence entre ces schémas régionaux réalisés librement.

Le Ministère de l'écologie a sollicité le MNHN-SPN pour préciser le contenu de ces critères et notamment le critère « Espèces ». Sur la base d'une méthodologie qui associe responsabilité nationale des régions et besoins de continuités des espèces, le MNHN-SPN a élaboré une liste régionalisée de taxons vertébrés 1. Ce travail a associé les Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui ont été consultés sur des « pré-listes ».

Au final, 118 vertébrés se sont ajoutés à 115 invertébrés (sélectionnés selon la même méthode par l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE)) pour former une liste de 223 taxons. Cette liste proposée au Ministère a ensuite été soumise successivement au Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) puis au Comité National Trame Verte et Bleue (CNTVB). Elle est ainsi intégrée dans un document cadre « Orientations nationales » prévu par la loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010. Ces orientations, élaborées par le Ministère de l'écologie en association avec le CNTVB ne seront définitives qu'après leur adoption par décret en Conseil d'État.

La Loutre est le mammifère proposé dans le plus de régions

En vert, les régions administratives où la Loutre d'Europe est proposée pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue.

Au sein de cette liste d'espèces régionalisée, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) est proposée dans 13 régions administratives. Elle constitue de ce fait le mammifère proposé dans le plus de régions pour la cohérence nationale de la TVB.

La démarche a été la suivante :

1° Dans la « pré-liste » élaborée par le SPN, l'algorithme de sélection avait retenu la Loutre dans deux régions ;

2° Lors de la consultation des CSRPN, un très grand nombre (10) d'entre eux ont demandé l'ajout de la Loutre pour leur région ;

3° En définitive, l'analyse des avis CSRPN effectuée par le SPN a conduit à accepter toutes ces demandes et à ajouter également la Loutre en Basse-Normandie dont le CSRPN avait émis un avis nul lors de la consultation.

Au final, la Loutre est donc proposée dans la totalité de son aire de répartition (exception faite de l'Alsace, où un individu seulement subsisterait à ce jour, et de la région PACA).

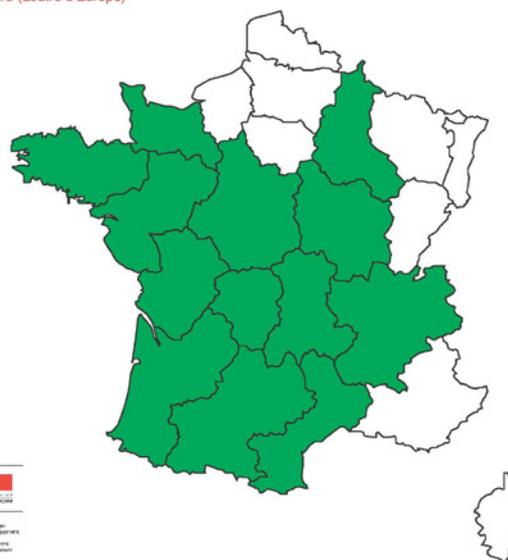


ESPÈCES POUR LA COHÉRENCE NATIONALE DE LA TVB

Régions sélectionnées pour une espèce

Mammifères

Lutra lutra (Loutre d'Europe)



Une synergie PNA/TVB

Ce choix effectué par le SPN sur la base des propositions des CSRPN, s'est appuyé sur le fait que la Loutre est en pleine reconquête de son aire de répartition et que l'outil TVB est donc apparu comme un outil majeur pour continuer à lever les obstacles à ses déplacements et réduire le phénomène de collisions routières.

Par ailleurs, ce choix vise une cohérence des actions de protection de la nature et en particulier une synergie Plan National d'Actions (PNA)/TVB. Le PNA en faveur de la Loutre d'Europe, actuellement en application, met en effet particulièrement l'accent sur la nécessité de maintenir ou de restaurer des corridors pour cette espèce et sur l'importance des collisions routières comme source de mortalité directe. Le « nombre de régions où la Loutre est prise en compte dans l'élaboration de la Trame bleue », le « nombre et taille des corridors », et le « nombre de mesures prises pour aménager les corridors » constituent par ailleurs des critères de suivi et d'évaluation de l'efficacité du PNA (Action 14).

Dans les 13 régions où la Loutre est proposée comme espèce de cohérence nationale (et une fois le document cadre approuvé par décret), DREAL et CR devront démontrer que leur SRCE prend en compte les besoins de cette espèce.

Une cartographie nationale des mouvements de reconquête effectués par la Loutre

La Loutre : un bon exemple pour illustrer la TVB à l'échelle nationale

Pour l'inauguration du CNTVB qui a eu lieu le 18 octobre 2011, le Ministère de l'écologie a sollicité le MNHN-SPN pour l'aider dans la réalisation d'un dossier de presse. Trois espèces, dont la Loutre, ont ainsi été prises en exemple pour exposer l'intérêt du projet TVB et plus largement les notions de déplacements et de continuité écologique 3.

Pour la Loutre, le Ministère de l'écologie a demandé au SPN de réaliser une cartographie des mouvements effectués par cette espèce à l'échelle nationale dans la reconquête actuelle de son aire de répartition.

La situation actuelle de la Loutre, qui présente une dynamique positive de recolonisation, est effectivement un très bon exemple pour illustrer des déplacements d'espèces visibles à grande échelle et qui concernent l'aire de répartition elle-même.

Si de nombreux travaux écrits existent, la connaissance sur ce sujet n'avait jusque là pas fait l'objet d'un travail de cartographie illustrant ces déplacements sous forme de flèches. Ce travail a ainsi nécessité la compilation de nombreuses sources de données de présence et de description des couloirs empruntés par l'espèce. Rachel KUHN a apporté une aide précieuse dans cette recherche grâce à sa vision nationale de la situation de la Loutre et à l'historique dont elle a connaissance.

La carte obtenue constitue un premier travail permettant de visualiser les déplacements les plus évidents et qui pourra être affiné et/ou réactualisé. Un texte a été rédigé à partir de la bibliographie, afin d'accompagner la carte.

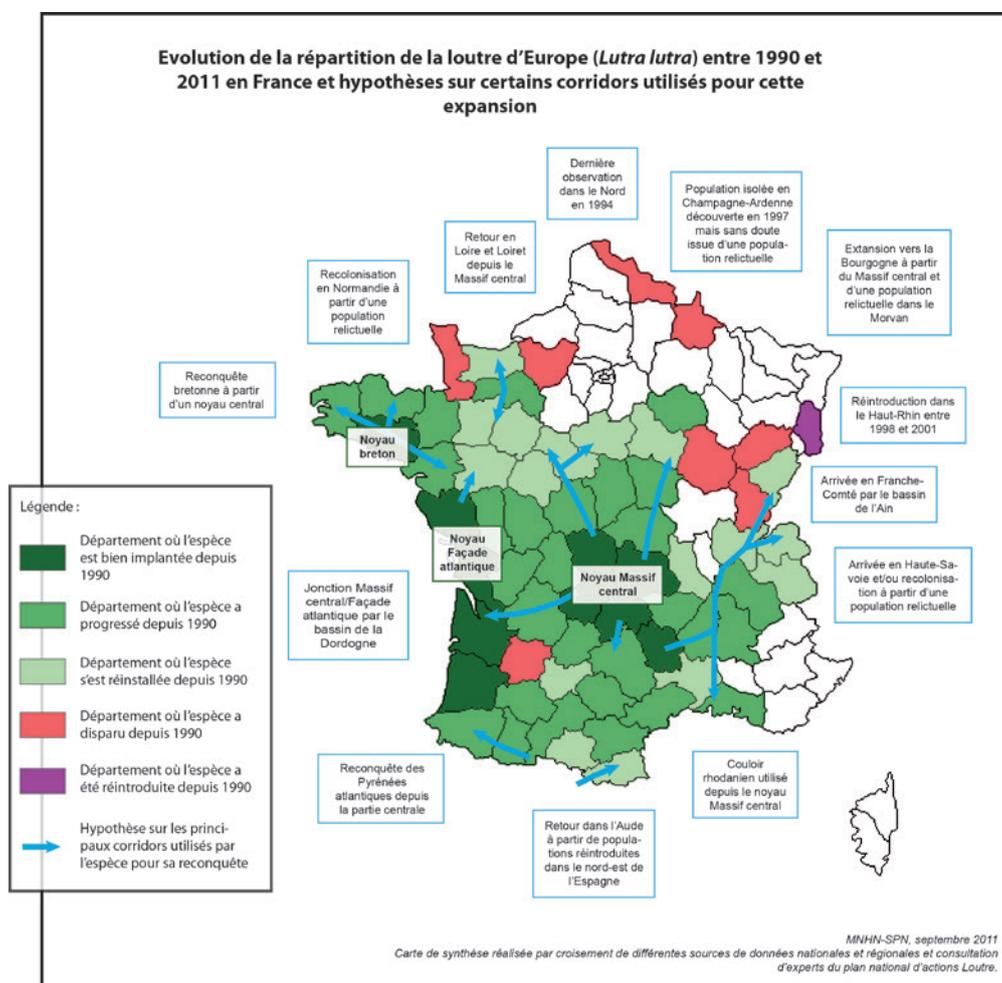
Une reconquête à partir des derniers bastions

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, la Loutre d'Europe était une espèce largement répandue et abondante sur l'ensemble du territoire national. A partir des années 1900, ses populations vont alors accuser un déclin constant de leurs effectifs sous l'effet de multiples facteurs de pressions (piégeages, chasses, pollution des eaux). Au bord de l'extinction dans les années 1970, la tendance s'inverse dans les années 1980 grâce notamment aux mesures mises en place pour retrouver une qualité optimale des eaux et à la création du statut « espèce protégée ».

A partir de trois noyaux principaux où elle avait réussi à se maintenir (Bretagne, Massif central et façade atlantique), l'espèce entreprend alors une reconquête de ses territoires passés. L'existence de corridors aquatiques redevenus favorables et constituant des axes privilégiés de dispersion, comme le couloir rhodanien, le bassin de la Loire ou le réseau hydrographique de la Dordogne, a ainsi permis

cette recolonisation à partir des trois noyaux résiduels.

Aujourd'hui, malgré ce retour à une aire de répartition plus étendue, il est nécessaire de rester très vigilant sur l'état des populations de Loutrre en France car, d'une part, certains facteurs qui avaient contribué à la régression de l'espèce sont toujours présents (pollution des eaux) et, d'autre part, de nouvelles menaces sont apparues comme l'intensification du trafic routier.



Une synthèse sur les traits de vie de la Loutrre

Centraliser la connaissance la plus évidente sur certaines espèces de cohérence TVB

Après avoir remis au Ministère sa proposition de liste d'espèces de cohérence TVB, le MNHN-SPN entreprend actuellement un exercice de rédaction de synthèses bibliographiques sur les traits de vie de certaines de ces espèces. Ce travail est réalisé conjointement avec l'OPIE qui est chargé des invertébrés.

Le choix des espèces corridors concernées par ce travail a été fait de façon à sélectionner les espèces proposées dans le plus de régions pour la cohérence nationale de la TVB, afin que ce travail profite au plus grand nombre.

L'objectif de cet exercice est de centraliser les éléments de la connaissance disponible sur tout ce qui est lié aux déplacements, au besoin de continuités écologiques et à la sensibilité à la fragmentation des espèces en question. Le but est de mettre à disposition un socle de connaissance pour tous les acteurs qui seront amenés à travailler sur ces espèces dans le cadre de la TVB, avec des objectifs très divers (gestionnaires, collectivités, chercheurs...). Cette base de connaissances scientifiques comprend donc des éléments larges (habitat d'espèce par exemple) jusqu'à des données fines (distance de dispersion juvénile, distance parcourue en une nuit...). Ces éléments pourront par exemple être utilisés par les DREAL et les CR dans leur démonstration de prise en compte des besoins des espèces concernées.

Les synthèses déjà produites et, à terme, l'ensemble des 39 synthèses prévues, sont disponibles en ligne sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (<http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>) et sur le Centre de ressources Trame verte et bleue (<http://www.trameverteetbleue.fr/>).

La Loutre est concernée par ce travail

La Loutre, du fait qu'elle constitue le mammifère proposé dans le plus de régions, est concernée par la réalisation d'une synthèse bibliographique de ce type, qui permet également, là encore, un lien PNA/TVB. Rachel KUHN, rédactrice du PNA Loutre a été relectrice de ce travail.

Cette synthèse numéro 4, d'une vingtaine de pages, diffusée en mars, permet de revenir sur l'importance du roadkill chez cette espèce et sur les aménagements possibles pour limiter cette cause de mortalité. Il permet de faire le point sur les distances connues de dispersion juvénile, sur les déplacements des individus au cours d'une nuit ou encore de souligner l'importance de la végétation rivulaire dans l'habitat de cette espèce. Comme dans chaque synthèse, d'autres espèces sont également succinctement abordées afin de faire ressortir certains points communs ou certaines différences. Ici, la synthèse sur la Loutre aborde le Putois d'Europe, le Vison d'Europe ou encore le Castor d'Europe ce qui permet par exemple de donner des éléments de comparaison dans l'utilisation des ouvrages de franchissement.

SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE SUR LES DÉPLACEMENTS ET LES BESOINS DE CONTINUITÉS D'ESPÈCES ANIMALES

La Loutre d'Europe
Lutra lutra (Linnaeus, 1758)
Mammifères, Carnivores, Mustélidés



Cette fiche propose une synthèse de la connaissance disponible concernant les déplacements et les besoins de continuités écologiques de la Loutre d'Europe, issue de différentes sources (liste des références *in fine*).

Ce travail bibliographique constitue une base d'information pour l'ensemble des intervenants impliqués dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue. Elle peut s'avérer, notamment, particulièrement utile aux personnes chargées d'élaborer les Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE). La Loutre d'Europe appartient en effet à la liste des espèces proposées pour la conférence nationale des SRCE¹.

Pour mémoire, la sélection des espèces pour la cohérence nationale de la Trame verte et bleue repose sur deux conditions : la responsabilité nationale des régions en termes de représentativité des populations hébergées ainsi que la pertinence des continuités écologiques pour les besoins de l'espèce. Cet enjeu de cohérence ne vise donc pas l'ensemble de la faune mais couvre à la fois des espèces menacées et non menacées. Cet enjeu de cohérence n'impose pas l'utilisation de ces espèces pour l'identification des trames régionales mais implique la prise en compte de leurs besoins de continuités par les SRCE.

Régions où l'espèce est proposée comme espèce pour la cohérence nationale de la TVB



¹ Liste établie dans le cadre des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques qui ont vocation à être adoptées par décret, en Conseil d'Etat en 2012.

Où trouver ces travaux

1 SORDELLO R., COMOLET-TIRMAN J., DE MASSARY J.C., DUPONT P., HAFFNER P., ROGEON G., SIBLET J.P., TOUROULT J. & TROUVILLIEZ J. (2011). Trame verte et bleue – Critères nationaux de cohérence – Contribution à la définition du critère sur les espèces. Rapport MNHN-SPN. Paris, France. 57 pages. Disponible en ligne sur : http://www.mnhn.fr/spn/docs/rapports/SPN_202011_20-2021_20-20111221_-_TVB_-_Rapport_MNHN_especes.pdf

2 MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT (2011). Dossier de presse - Trame verte et bleue - Installation du Comité national - 18 octobre 2011. Paris, France. 25 pages. Disponible en ligne sur : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Dossier_de_presse_-_Trame_verte_et_bleue.pdf

3 SORDELLO R. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra* (Linnaeus, 1758)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris, France. 19 pages. Disponible en ligne sur : <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation-outils/syntheses-bibliographiques-especes> et sur : http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60630/tab/fiche

Contacts au MNHN-SPN

Romain SORDELLO, Chef de projet Trame verte et bleue : sordello@mnhn.fr
Audrey SAVOURE-SOUBELET, Chargée de mission PNA : savoure@mnhn.fr
Patrick HAFFNER, Chef du pôle « Espèces » : haffner@mnhn.fr

Romain SORDELLO (MNHN-SPN)